



**Section Sportive Filière Arbitrage  
Lycée Jean Monnet - Strasbourg**

**Lycée Jean Monnet - Strasbourg  
B.P. 240  
67028 Strasbourg Cedex**

**LES OBJECTIFS**

La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion sportive :

- Permettre à des élèves sérieux de poursuivre leurs études secondaires et les placer dans des conditions optimales de réussite scolaire tout en y ajoutant une formation théorique et pratique d'arbitre de football
- Suivre un cursus de formation « football » commun avec les joueurs de la section foot
- Améliorer le niveau arbitral pour atteindre l'élite régionale en jeune
- Prétendre au concours de :  
**« JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION »**

**LE RECRUTEMENT**

**Il se fait sur 3 critères :** le dossier scolaire, le niveau physique et technique (tests et jeux) et l'aptitude physique (certificat médical).

**Le dossier de candidature doit comprendre :**

- les 2 derniers bulletins,
- le certificat médical d'aptitude à la pratique du football/arbitrage (datant de moins de 3 mois) et délivré par un médecin du sport
- 2 timbres autocollants à validité permanente
- la fiche de renseignements signée par le représentant légal de l'élève.

Il est à adresser pour le \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**LYCEE JEAN MONNET  
2 place Albert Schweitzer  
BP 240 – 67028 STRASBOURG CEDEX**

**Le concours d'entrée** (évaluation athlétique, évaluation en jeu et entretien) aura lieu le :

Lieu : A.S. Musau – rue du Corps de Garde –  
67100 STRASBOURG (une convocation suivra)

**LE FONCTIONNEMENT**

**L'ARBITRAGE**

- 3 à 4 entraînements par semaine
- Une formation spécifique arbitrage s'articulant autour de :
  - la préparation athlétique
  - la préparation théorique et aux règlements
  - la préparation technique et pratique
  - l'arbitrage de rencontres avec analyse de prestation
- Encadrement :
  - Thierry Brand, Professeurs EPS et Bees 2<sup>o</sup> degré
  - Nicolas Demuth, Professeurs EPS et Bees 2<sup>o</sup> degré
  - Matthieu Lombard, Arbitre Assistant Fédéral, Conseiller Technique en Arbitrage
- Suivi médical : 2 contrôles médicaux annuels.
- Adhésion obligatoire à l'association sportive du lycée pour participer aux compétitions

**LA SCOLARITE**

- Elle est identique à celle de tous les autres lycéens (disciplines et nombre d'heures) ; l'emploi du temps inclut les horaires de pratique arbitrage en établissement
- Les filières envisagées après la 2<sup>nde</sup> : S, ES, STMG
- Compatibilité avec les autres options : tous les enseignements d'exploration de seconde (Arts plastiques, musique, latin), en fonction des contraintes de l'emploi du temps
- Incompatibilité avec : ABIBAC – Section européenne
- Demi-pension et internat possibles

**LYCEE JEAN MONNET – 2 place Albert Schweitzer – CS 20240 – 67028 STRASBOURG  
CEDEX Tél. : 03 88 31 95 60 Courriel : [ce.0670078w@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670078w@ac-strasbourg.fr)**

**RENSEIGNEMENTS : Ligue du Grand Est de Football – Matthieu LOMBARD – C.T.A.  
Tél : 03 88 27 95 91 ou Courriel : [mlombard@lgef.fff.fr](mailto:mlombard@lgef.fff.fr)**